

Panorama
de l'année

UNICEF Belgique

2014





Table des matières

- 1 Avant-propos
- 2 Une mission possible
- 4 Pour tous les enfants du monde
- 7 UNICEF Belgique
- 8 2014 : les faits marquants
- 10 Allocation des ressources financières
- 12 Nos actions en Belgique. Zoom sur 2014
- 14 UNICEF Belgique, plus qu'une équipe !
- 16 Bureau et Conseil d'administration
- 17 Nos partenaires

Rédaction : Rudi Decort, Isabelle Marneffe, Hugo Seghers,
Damien Vincent et Isabelle Wolff
D2015/5606/07

Photo de couverture : © UNICEF/INDA2014-00063/Singh
Les textes et le contenu de ce rapport n'engagent qu'UNICEF Belgique
Copywriting : Darwin
Création et production : www.linknv.be

Avant-propos



Damien Vincent



Eddy Boutmans

Ce rapport ne devrait pas exister, tout comme l'UNICEF ne devrait pas exister. Dans un monde idéal, chaque enfant grandirait dans l'insouciance et en sécurité. Mais il en est autrement.

La bonne nouvelle, c'est que notre action porte ses fruits, les choses progressent réellement. Chaque année, c'est la vie de centaines de milliers d'enfants qui change pour le meilleur grâce à différents acteurs dont l'UNICEF et ce, en collaboration avec les populations locales.

Très concrètement, et à titre d'exemple, nous pouvons témoigner comment, sur le terrain, plus de 5.000 villages de Côte d'Ivoire ont déjà été sensibilisés par l'UNICEF et ses partenaires à l'importance des mesures d'hygiène de base dans le combat contre la propagation de la diarrhée, cause de décès d'un enfant (de moins de 5 ans) sur dix.

Découvrez dans ce rapport annuel les résultats de l'action de l'UNICEF. En 2014, le Comité belge pour l'UNICEF a pu allouer plus de 10 millions d'euros aux programmes en faveur des droits de l'enfant. Une action qui se déploie partout sur la planète mais aussi chez nous, où la situation des enfants vivant dans la pauvreté nous préoccupe particulièrement.

À vous qui soutenez l'UNICEF tout au long de l'année, à vous qui répondez à nos appels quand une urgence se déclare, sachez que nos accomplissements sont les vôtres. Chacun de vos dons, petits ou grands, a son effet.

C'est pourquoi nous voulons surtout vous remercier. Tout ce que vous lirez dans ce rapport est aussi votre contribution à un monde digne des enfants.

L'année 2014 est écrite. Une page se tourne et mille autres sont à remplir. D'estomacs remplis, de familles réunifiées, d'armes rangées, de diplômes en poche. Et de sourires d'enfants qui peuvent regarder l'avenir avec confiance.

Tandis que vous nous lisez, il est déjà clair que le bilan de 2015 sera lourd en guerres et catastrophes diverses qui menacent le sort de beaucoup d'enfants ; néanmoins, nous travaillons également aux bonnes nouvelles du prochain rapport annuel. Avec votre soutien, il sera plus étoffé encore.

Damien Vincent
Directeur général

Eddy Boutmans
Président



Une mission possible

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant est ratifiée dans presque tous les pays. Sans imaginer un monde libéré des crises humanitaires et des problèmes de développement, elle aspire à un monde dans lequel tous les enfants, en particulier les plus vulnérables, peuvent revendiquer leurs droits et exploiter pleinement leurs capacités. Dans leur intérêt, et celui du monde. Contribuer à construire ce monde meilleur pour tous les enfants, tel est le mandat de l'UNICEF.

L'UNICEF a l'**ambition** de jouer un rôle déterminant dans le respect des droits des enfants en Belgique et dans le monde.

Dans ce cadre, le Comité belge pour l'UNICEF, qui est l'un des 34 Comités Nationaux pour l'UNICEF, s'est fixé une **mission** : inciter le public belge, les entreprises et les gouvernements à soutenir l'UNICEF. Il s'agit d'un soutien à ses activités de plaidoyer et de récolte de fonds.

En novembre 2014, nous avons célébré le 25^e anniversaire de la Convention et les progrès remarquables accomplis sur un quart de siècle. Il y a de quoi se réjouir : l'enfant qui vient au monde aujourd'hui a de bien meilleures chances de survivre et de s'épanouir, d'apprendre et de grandir, de participer et de contribuer à la société que celui né 25 ans plus tôt. Mais pour des millions d'enfants, la promesse de la Convention n'a pas été tenue : leurs droits ont été sauvagement bafoués, leurs espoirs d'une vie meilleure anéantis. Quelle échappatoire a l'enfant dans une crise humanitaire ?

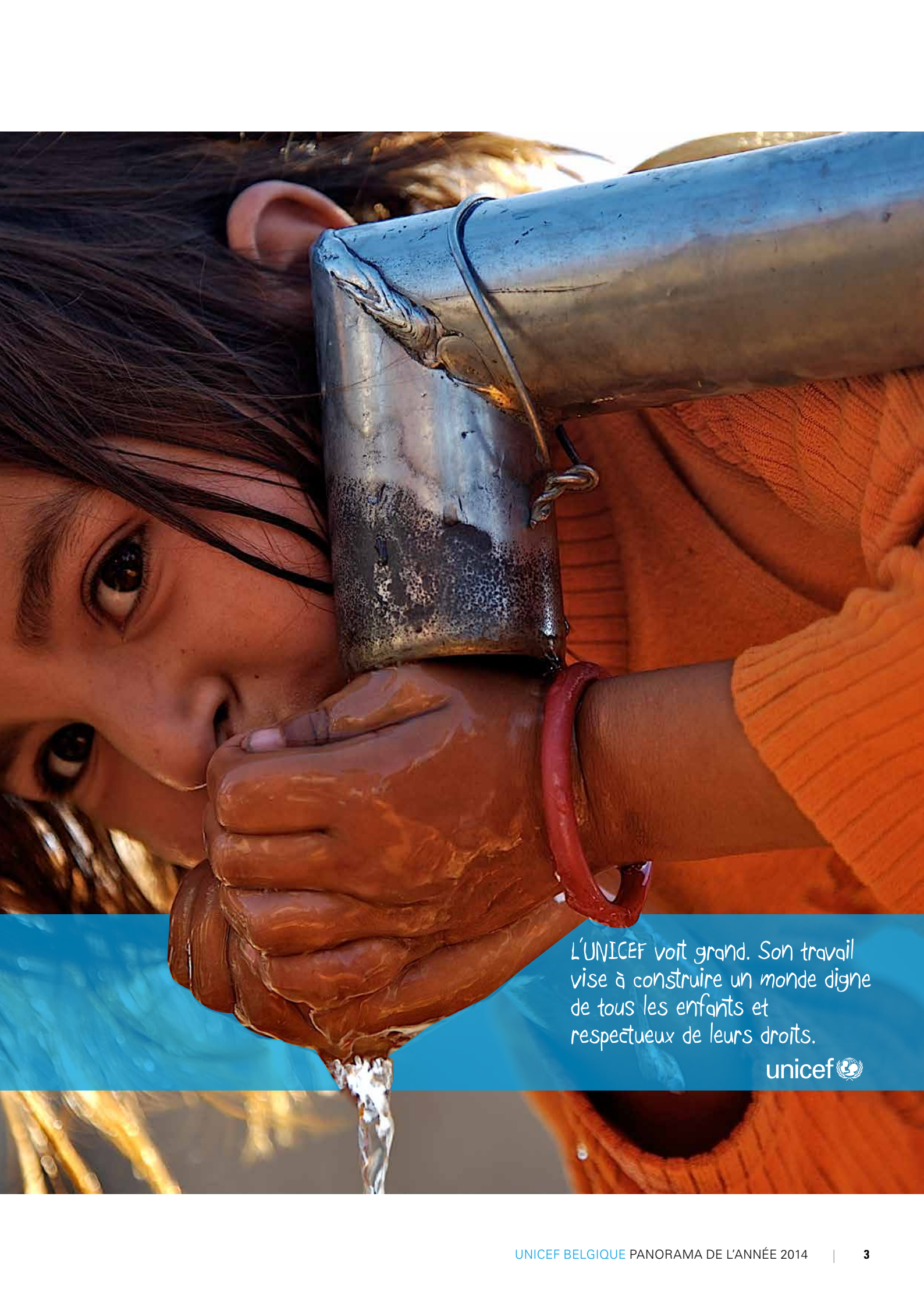
Utopique, la mission de l'UNICEF ? Elle prend pourtant toute sa consistance quand on sait qu'elle emprunte la voie tracée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ce formidable instrument destiné à mesurer les progrès mondiaux en matière d'éradication de la pauvreté a permis des avancées exceptionnelles aux quatre coins de la planète. En septembre 2015, les OMD font place à un instrument qui embrasse un horizon plus large encore et qui responsabilise les pays industrialisés : **les Objectifs de Développement Durable**. *Le défi est colossal et l'enjeu historique*, souligne Ban Ki Moon, le Secrétaire général des Nations unies dans son rapport de synthèse « *La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète* ».

L'UNICEF aussi mettra le cap sur ce « monde digne pour tous ». À l'impossible nul n'est tenu, mais nous pouvons faire la somme de tous les possibles et donner toute sa signification au slogan de l'UNICEF – *unissons-nous pour les enfants*.



© UNICEF/Shehzad Noorani

#WASH #UNICEF #2014



L'UNICEF voit grand. Son travail vise à construire un monde digne de tous les enfants et respectueux de leurs droits.

unicef 

Pour tous les enfants du monde



© UNICEF

#GRÈCE #1946

Flash-back. C'est en 1946 qu'est fondé l'UNICEF – le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Son but initial : venir en aide aux enfants d'Europe et de Chine victimes de la deuxième guerre mondiale. En 1953, il obtient **un statut permanent** au sein des Nations unies. Dès ce moment, son travail dévient peu à peu de sa trajectoire humanitaire pour entrer de plain-pied sur le terrain du développement durable.

Concrètement, l'UNICEF vient en aide à des millions d'enfants aux quatre coins de la planète via des programmes de coopération menés en collaboration avec les gouvernements, les partenaires locaux et les populations.

Avec tous nos partenaires, nous travaillons dans 190 pays et territoires pour traduire cet engagement en actions. Nos efforts se concentrent sur les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés.

Nous sommes présents dans 156 pays en développement. Nos programmes de terrain s'articulent autour de **sept domaines prioritaires** : la santé,

le VIH/SIDA, WaSH (eau, assainissement et hygiène), la nutrition, la protection, l'éducation et l'inclusion sociale.

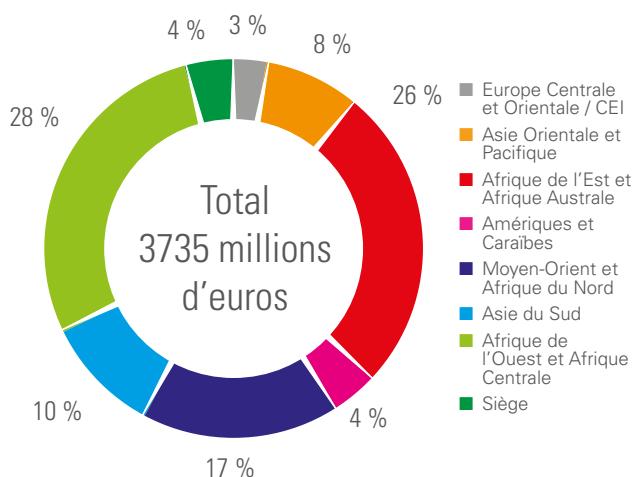
Les défis sont nombreux, comme cette réalité douloureuse et révoltante : chaque année, un million d'enfants meurent le jour de leur naissance, chaque jour, 17.000 enfants de moins de 5 ans meurent de maladies évitables.

L'UNICEF consacre également près de 25 % de son budget à des interventions d'urgence. Des urgences de natures diverses qui, en 2014, ont mobilisé l'organisation dans des dizaines de pays : Iraq, Philippines, République centrafricaine, Soudan du Sud, Syrie, Ukraine, la crise Ebola, etc.

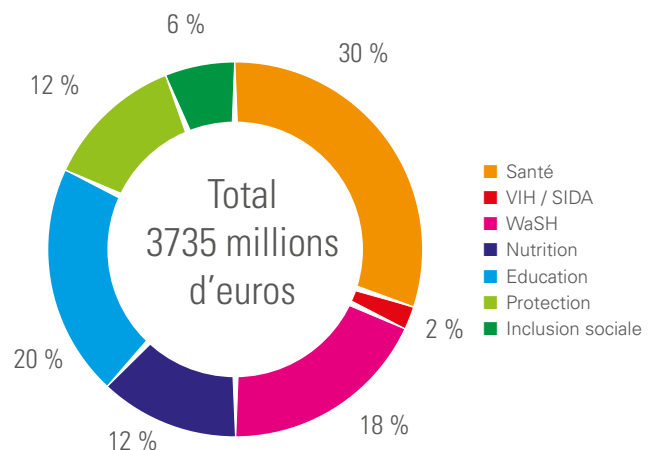
L'UNICEF n'est pas financé par les Nations unies et **dépend exclusivement de contributions volontaires**. C'est pourquoi 34 Comités Nationaux pour l'UNICEF – dont UNICEF Belgique – ont été créés dans des pays industrialisés. Avec leurs actions de plaidoyer et de collecte de fonds, ils assurent environ un tiers des recettes annuelles de l'organisation.

Allocation des fonds de l'UNICEF au niveau international

Aide directe aux programmes par répartition géographique en 2014



Aide directe aux programmes par domaines d'action en 2014

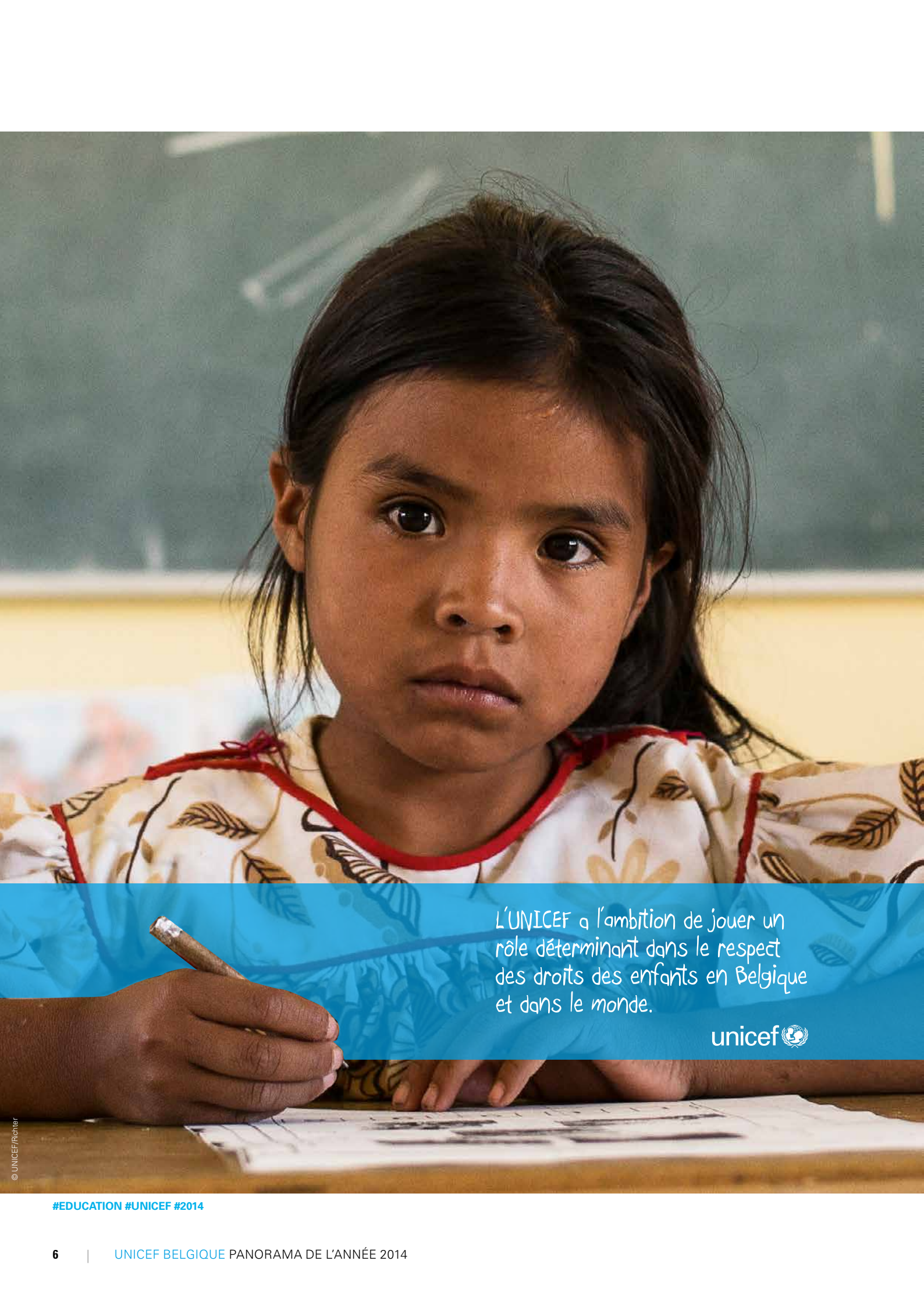




L'UNICEF travaille dans
190 pays et territoires.

unicef 

#REPUBLIQUECENTRAFRICAINE #2014



L'UNICEF a l'ambition de jouer un rôle déterminant dans le respect des droits des enfants en Belgique et dans le monde.

unicef 

UNICEF Belgique

Le Comité belge pour l'UNICEF ou UNICEF Belgique est une fondation d'utilité publique de droit belge active dans les trois communautés du pays. Nous sommes liés à l'UNICEF par un accord de reconnaissance, dit d'accréditation.

Avec les Etats-Unis, la Belgique possède **le plus ancien Comité National pour l'UNICEF**. C'est en 1948, suite à l'appel lancé par Paul Henri Spaak, alors Président de l'Assemblée générale des Nations unies, que la Ville d'Anvers crée un comité de soutien à l'UNICEF. Avec l'afflux de volontaires et la création de nouveaux comités de soutien dans le pays, l'idée d'un Comité National s'impose naturellement. Il est d'abord formé de bénévoles, puis bien vite renforcé par une équipe professionnelle. En 1952, les statuts d'UNICEF Belgique sont publiés au Moniteur belge.

Quel chemin parcouru, depuis ? UNICEF Belgique s'est élargi et ses recettes ont évolué. Ses activités, elles, sont restées fidèles à la ligne initiale. Les missions de sensibilisation et de collecte de fonds sont toujours centrales, mais leur forme a fortement évolué ces deux dernières décennies. **Les volontaires** gardent une place essentielle.

Depuis la Convention relative aux droits de l'enfant, l'éducation au développement et le travail de plaidoyer ont pris un essor considérable.

En Belgique, l'UNICEF travaille à différents niveaux. Nous sensibilisons enseignants, élèves du primaire et aspirants instituteurs aux droits de l'enfant. Nous encourageons les décideurs politiques à agir pour améliorer les conditions de vie des enfants et pour garantir leurs droits chez nous et ailleurs. Et nous travaillons avec les entreprises sur les *Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant*.

Depuis 1999, nous travaillons aussi étroitement avec les **enfants les plus vulnérables** dans notre pays grâce à l'initiative « *What Do You Think ?* » : les enfants porteurs d'un handicap ou hospitalisés longuement, les mineurs étrangers non accompagnés, les enfants migrants, en situation de pauvreté, etc. En faisant entendre leur voix au plus haut niveau, l'UNICEF veut changer des politiques qui prennent trop peu en compte les droits de l'enfant.



#PARTICIPATION #JEUNES #BELGIQUE

2014 : les faits marquants



Les organisateurs de Fiammetta, le spectacle de la compagnie et de l'école de danse Fabienne Henrot produit à Verviers pour les 25 ans des droits de l'enfant. Une belle réussite du groupe local de Verviers en collaboration avec celui de Liège.



Tournai, Ville de solidarité UNICEF en 2014, a mis les droits de l'enfant à l'honneur au travers de nombreux événements sociaux ou culturels. Pour le plaisir des plus jeunes aussi, avec le Kids Festival.



Plus de 600 personnes – Parrains, Marraines, personnel de plusieurs entreprises comme GSK, HP, ING, Starwood, Akkanto, ... – ont participé aux 20 km de Bruxelles pour soutenir l'UNICEF.



Axelle Red en mission au Soudan du Sud. L'ambassadrice bénévole d'UNICEF Belgique y a rencontré des personnes déplacées suite au conflit.



Cérémonie de clôture des actions de récolte de fonds des bénévoles de GlaxoSmithKline. Le montant total récolté a permis le financement de 205 « écoles en boîte ».



Tatiana Silva, ambassadrice bénévole d'UNICEF Belgique, en mission au Cameroun où elle a visité des programmes de santé et de nutrition dans le cadre du « RAVeL du bout du monde », le volet international de la célèbre émission de la RTBF « Le Beau vélo de RAVeL ».

© Marie-Jeanne Smets



07 Le 20 novembre 2014, la Convention relative aux droits de l'enfant soufflait ses 25 bougies. Des centaines d'enfants étaient de la fête à Bruxelles. Ils ont participé à de nombreuses activités et pris part à une gigantesque flash mob devant la Reine Mathilde.

© Photonews



08 Le club de Bruges, les *blauw en zwart*, ont décidé de porter à titre gratuit les couleurs de l'UNICEF le temps d'une rencontre spéciale consacrée aux enfants.

© UNICEF Belgique



09 En 2014, le tournoi de tennis d'Aartselaar a rapporté 20.000 euros pour les enfants du Laos. Si l'on ajoute cette somme à celles des 35 éditions précédentes, cet événement sportif a déjà récolté 788.000 euros au total !

© UNICEF Belgique



10 « Avez-vous aussi connu la faim pendant la guerre ? ». Avec cette campagne, nous avons approché le grand public l'année dernière pour l'inviter à faire un legs en faveur de l'UNICEF.

© RTLTVI/Olivier Pirard



11 Jean-Michel Zecca au Burundi et Sandrine Corman en Moldavie ont témoigné de la situation des enfants et des jeunes dans le cadre d'une émission spéciale de RTLTVI entièrement consacrée à l'UNICEF.

© UNICEF Belgique



12 Rencontre avec nos Parrains et Marraines aux serres de Laeken. Par leur engagement régulier et à long terme, les Parrains et Marraines de l'UNICEF sont l'un des soutiens les plus importants d'UNICEF Belgique.

Allocation des ressources financières

Le HappyPack : faites des heureux ici et là-bas

En offrant un HappyPack, vous choisissez un cadeau : livres de contes, cahiers d'exercices, ballons, pèse-bébés, crayons, vaccins contre la rougeole ou le tétanos, lait thérapeutique,... – et nous l'envoyons à un enfant dans le besoin. Quant à votre proche, il reçoit un certificat lui indiquant qu'un enfant est heureux grâce à lui !

Parrain ou Marraine... à l'échelle mondiale !

En devenant Parrain ou Marraine de l'UNICEF, vous soutenez des enfants partout dans le monde par un don mensuel. Cette formule nous évite des frais administratifs, nous aide à planifier nos rentrées financières et donc à travailler plus efficacement.

Au niveau International

L'UNICEF est entièrement financé par les contributions volontaires de gouvernements (62 %), d'entreprises et de citoyens (27 %) et d'institutions diverses (11 %). En 2014, **4.681 millions d'euros ont été récoltés à l'échelle mondiale.**

Ces fonds sont répartis entre les 156 pays où travaille l'organisation. La répartition s'effectue selon trois critères qui reflètent les besoins du pays : le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, le nombre absolu d'enfants (0-18 ans) et le produit national brut par habitant.

En Belgique

En 2014, les recettes d'UNICEF Belgique se sont élevées à **15.417.073 euros en fonds privés**, à **1.466.563 euros en fonds publics** et à **106.528 euros en recettes diverses.**

Le financement privé provient principalement d'activités de récolte de fonds (Parrains et Mairaines, dons, legs, sponsoring d'entreprise) et de la vente des HappyPacks (voir notre encadré) et autres produits.

Notre financement public se compose de subventions des pouvoirs fédéraux, régionaux, communautaires et locaux et de l'Union européenne. L'UNICEF peut compter chaque année sur des subsides de la Direction Générale Coopération au Développement et aide humanitaire (DGD).

En 2014, grâce aux partenariats avec des entreprises, donateurs privés ou services publics (régionaux, communautaires ou locaux), UNICEF Belgique a transféré **plus de 10 millions d'euros à des programmes de l'UNICEF en faveur des droits de l'enfant dans le monde.** L'allocation des différents transferts est détaillée sur notre site www.unicef.be

En sus de ce montant, les autorités belges ont soutenu le travail de l'UNICEF en 2014 à concurrence de **33.501.219 euros**, montant qui n'est pas repris dans les comptes d'UNICEF Belgique.

UNICEF Belgique est membre fondateur de l'Association pour l'Éthique dans la Récolte de Fonds (AERF). Nos comptes sont contrôlés par un réviseur d'entreprise extérieur et déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les fonds récoltés sont utilisés au plus vite pour financer des actions sur le terrain.

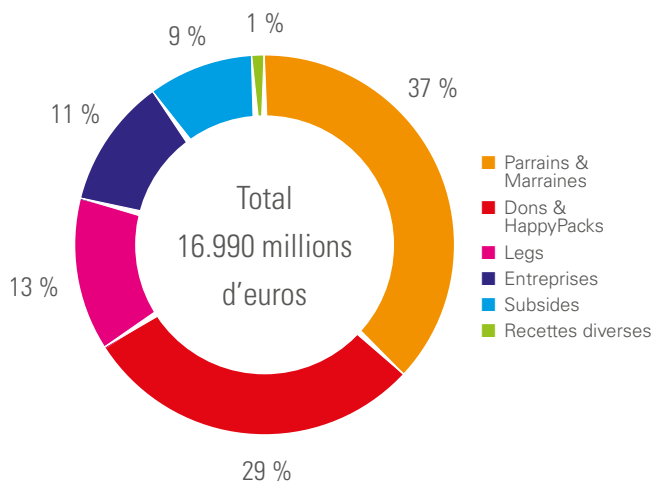
En savoir plus ?

www.unicef.be et www.vef-aerf.be



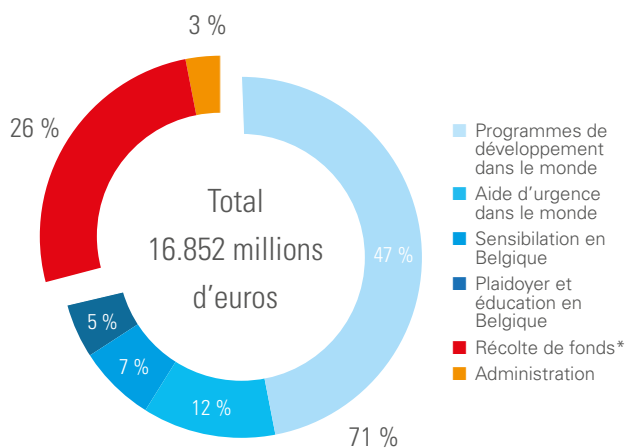


#VACCINATION #PAKISTAN



Recettes d'UNICEF Belgique en 2014

Parrains & Marraines	€ 6.356.881
Dons & HappyPacks	€ 4.880.014
Legs	€ 2.287.073
Entreprises	€ 1.893.105
Subsides aux activités de plaidoyer et d'éducation en Belgique	€ 666.563
Subsides aux programmes de développement dans le monde	€ 500.000
Subsides aux programmes d'aide d'urgence dans le monde	€ 300.000
Recettes diverses	€ 106.528
RECETTES TOTALES UNICEF BELGIQUE	€ 16.990.164



Dépenses d'UNICEF Belgique en 2014

Programmes de développement dans le monde	€ 8.011.633
Aide d'urgence dans le monde	€ 1.998.801
Sensibilisation en Belgique	€ 1.058.163
Plaidoyer et éducation en Belgique	€ 908.034
Réculte de fonds*	€ 4.297.298
Administration	€ 578.235
DÉPENSES TOTALES	€ 16.852.164
Fonds affectés	€ 138.000

(*) 2014 a fait l'objet d'importants investissements dans de nouvelles techniques de récolte de fonds. Ces investissements ont été réalisés afin d'assurer des revenus stables pour l'avenir.

Nos actions en Belgique

Zoom sur 2014

Nos programmes pédagogiques dans les écoles

La Convention relative aux droits de l'enfant et le comité chargé de la faire respecter au niveau international demandent clairement aux Etats parties d'assurer la mise en œuvre des droits de l'enfant, notamment via le personnel en contact avec les enfants (enseignants, éducateurs,...).

C'est pourquoi nous agissons sur trois fronts. Nous mettons à la disposition des enseignants des 2e et 3e degrés primaires de **nombreux outils pédagogiques gratuits**. En outre, nous **contribuons à un renforcement des compétences des enseignants en matière de droits de l'enfant** – ce projet pilote propose des modules de formation initiale (pour les hautes écoles) ou de formation continue (pour les enseignants déjà en poste). Enfin, nous menons des **actions de**

plaidoyer auprès des ministres de la formation obligatoire et de la formation supérieure, pour qu'ils intègrent les droits de l'enfant dans les programmes scolaires et que la Belgique prenne ses responsabilités en la matière.

Nos programmes de plaidoyer auprès des politiques

Des élections ont eu lieu en 2014. Qui dit élections, dit nouveau paysage politique. Nous avons voulu connaître la position des principales formations politiques du pays sur des questions importantes relatives aux droits de l'enfant. Une enquête avait déjà démontré que plus de 80 % des sondés souhaitaient que nos différents niveaux de pouvoirs prennent davantage en compte les droits de l'enfant dans leur politique. Lors d'une action de sensibilisation, le grand public a pu faire entendre sa voix en ce sens. Car il n'y a pas de politique neutre pour les enfants.

Bref, nous entretenons des contacts réguliers avec les nouveaux élus, notamment via notre lettre d'information trimestrielle, des conférences, des rencontres parlementaires, etc. Nous contactons aussi les décideurs – du fédéral au régional – pour les conseiller dans la mise en œuvre des droits de l'enfant, ou lorsqu'ils reviennent sur certains engagements pris, mettant en péril des acquis relatifs aux droits de l'enfant.

Ainsi, nous restons vigilants par rapport à des problèmes de société qui peuvent avoir de lourdes conséquences pour les enfants, comme **la pauvreté**. En 2014, avec le rapport « Les enfants de la récession », l'UNICEF a montré, sur base d'une étude réalisée au sein de l'OCDE, l'impact de la crise sur le bien-être des enfants dans les pays riches. Il en ressort que les enfants sont touchés de plein fouet et que les états négligent la plupart du temps l'impact de leurs mesures anticrise sur les enfants et leurs familles. L'UNICEF tire la sonnette d'alarme. Notre pays affiche un taux de pauvreté très élevé parmi les enfants – à Bruxelles, 4 enfants sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté ! Nous appelons donc à mettre en œuvre d'urgence la recommandation européenne « Investir dans l'enfance pour briser le cercle de l'inégalité » à tous les niveaux de pouvoir afin de rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. UNICEF Belgique et ses partenaires demandent l'adoption sans délai de politiques globales, cohérentes et structurelles en la matière.



© UNICEF Belgique

#UNICEFBELGIQUE #FEB #REINEMATHILDE



Autre cheval de bataille d'UNICEF Belgique : la **migration des enfants** chez nous. L'histoire des acquis dans ce domaine ressemble à un balancier oscillant entre succès et remises en question. En 2014, les mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) originaires de pays de l'Union européenne ont acquis les mêmes droits que ceux issus de pays extra-européens. Ils ont désormais droit à un tuteur à leur arrivée en Belgique, par exemple. En revanche, nous avons dû introduire un recours au Conseil d'État contre l'A.R. du 17/09/14, qui autorise la mise en centre fermé d'un des membres d'une famille – généralement le père – en séjour irrégulier sur notre territoire. Avec UNICEF Pays-Bas et UNICEF Suède, nous travaillons sur une approche stratégique de la migration aux niveaux national et international qui vise notamment à mieux informer les décideurs en charge de l'asile et de la migration sur les pays dont sont originaires les enfants.

Enfin, couronnement d'une année bien remplie, **la Convention soufflait le 20 novembre ses 25 bougies**. A cette occasion, l'UNICEF a publié un rapport sur l'évolution des droits de l'enfant ce dernier quart de siècle et un grand rassemblement a eu lieu à Bruxelles, en présence de la Reine Mathilde. L'événement organisé en collaboration avec Plan Belgique a permis des échanges entre les centaines d'enfants présents et des acteurs historiques dans la mise en œuvre de la Convention en Belgique. Des activités sportives et une énorme flash mob ont clôturé la journée.

Des dizaines d'entreprises sensibilisées aux droits de l'enfant et prêtes à agir

Entre l'UNICEF et les entreprises, il y a affinités et bien plus. Les nombreux partenaires cités à la fin de ce rapport en témoignent. La collaboration dépasse donc les simples contributions financières et évolue vers une boucle à 360 degrés incluant un travail de sensibilisation des dirigeants quant à l'impact de leurs activités sur le bien-être des enfants et une implication des employés, fournisseurs et clients sur ce plan.

Il y a une vraie demande de la part des entreprises pour œuvrer aux droits de l'homme et de l'enfant. Pour la Belgique et les pays de l'Union, des cadres existaient déjà au niveau environnemental et économique. Mais pas en matière des droits de l'enfant. C'est chose faite puisque, depuis fin 2013, nous travaillons avec les entreprises sur les **Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant**.

#CONVENTION #DROITSELENFANT #25ANNIVERSAIRE

Une Commission rassemblant une quinzaine d'acteurs a vu le jour en février 2014, sous l'égide et en collaboration avec Global Compact Network Belgium (le « Global Compact » ou Pacte Mondial, est un programme de l'ONU par lequel des entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur des principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption). La Commission a organisé, avec la FEB (Fédération Belge des Entreprises) un vaste forum pour sensibiliser les entreprises à ces défis.

Au niveau politique, nous suivons aussi de près les travaux du ministre des Affaires étrangères et des affaires européennes sur le plan de la responsabilité sociale des entreprises et de sa dimension « droits de l'homme et droits de l'enfant ». Un vaste processus s'est mis en marche en 2014.

UNICEF Belgique, plus qu'une équipe !



© UNICEF Belgique/Frank Dejongh

L'équipe d'UNICEF Belgique compte près de 40 collaborateurs. Rencontrez-les dans la rubrique « contact » de notre site www.unicef.be

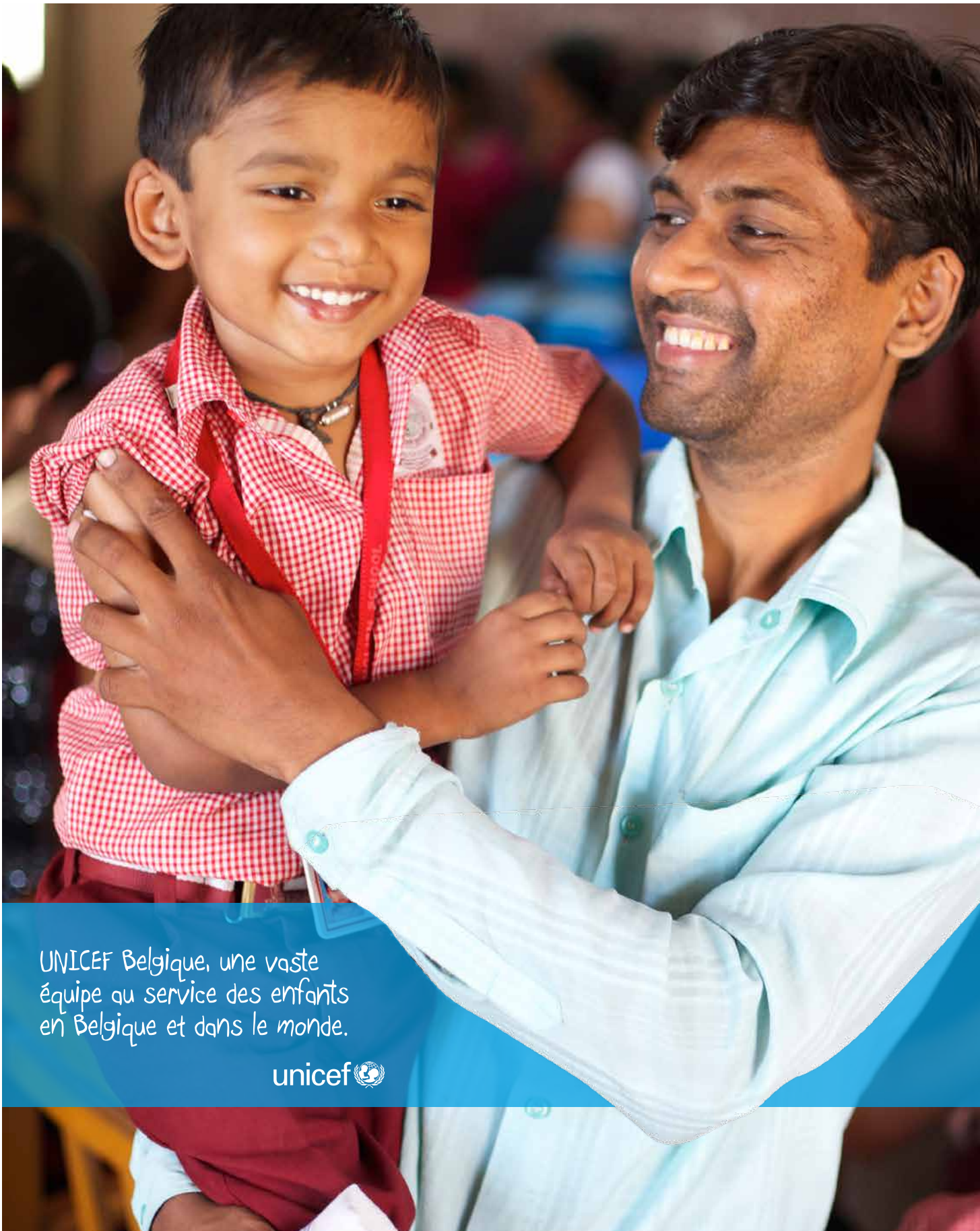
Notre travail quotidien : sensibiliser le grand public à la situation des enfants dans le monde, mener un plaidoyer en faveur des droits de l'enfant et mobiliser des ressources financières pour les programmes de l'UNICEF dans 156 pays. Le tout dans le cadre d'un plan stratégique commun établi en concertation avec l'UNICEF.

Chaque don est précieux, disions-nous. Le don de soi ne l'est certainement pas moins. Plus de **500 volontaires et 4 ambassadeurs bénévoles** – [Helmut Lotti](#), [Axelle Red](#), [Tatiana Silva](#) et [Tom Waes](#) – nous soutiennent au travers de conférences, présentations, cérémonies officielles, concerts, galas, expositions, tournois, courses, quiz, missions de terrain, etc.

Enfin, nous tenons à souligner le soutien inestimable de nos **68.000 Parrains et Mairaines** qui, année après année, font des dons mensuels par domiciliation et assurent à l'UNICEF des recettes régulières.

L'UNICEF en Belgique, c'est tout ça. Une vaste équipe formée de son personnel, d'individus, d'organisations, d'institutions et de groupes variés tous acquis à une même cause : la défense des droits des enfants.

Merci à toutes et à tous !



UNICEF Belgique, une vaste
équipe au service des enfants
en Belgique et dans le monde.

unicef 

© UNICEF/Petrask

#VACCINATION #INDE

Bureau & Conseil d'administration

(situation décembre 2014)

Notre Conseil d'administration se compose de personnes bénévoles représentant tous les courants et tendances culturels, sociaux, politiques et philosophiques.

Membres du Bureau* et du Conseil d'administration

Présidente d'honneur

S.A.R. la Reine Mathilde

Président

Monsieur Eddy Boutmans
Avocat honoraire

Vice-présidents

Monsieur Claude Katz
Avocat, professeur à l'ENSAV La Cambre

Monsieur Marc Van Boven
Président d'honneur de la Universitaire Instelling Antwerpen

Monsieur Christian Wiener
Ancien président d'UNICEF Belgique

Autres membres du bureau

Monsieur Ludo De Keulenaer
Réviseur d'entreprise honoraire

Madame Nathalie de 'T Serclaes
Sénatrice honoraire

Madame Christine Verellen - Dumoulin
Professeur émérite – pédiatre, généticien

Madame Ria Heremans - Van Elslande
Sociologue, ancienne fonctionnaire des NU et membre d'honneur de la VVN

Membres du Conseil d'administration

Administrateurs

Madame Anne-Marie Bigonville
Responsable du groupe local de volontaires de Saint-Hubert, enseignante à la retraite

Monsieur Jean-François Claerhout
Notaire

Madame Véronique Culliford
CEO IMPS sa

Monsieur Hugo Devlieger
Pédiatre

Monsieur Léonard De Vos
Consultant auprès de l'UNICEF

Monsieur Philippe Glorieux
(depuis décembre 2014)
Directeur du marketing IMPS

Madame Isabelle Jortay
Responsable du groupe local de volontaires de Verviers

Monsieur René Larsimont
Membre du groupe local de volontaires de Nivelles, ancien directeur d'école

Professeur Jacques Prignot (†)
Professeur émérite de pneumologie UCL

Madame Lieve Schueremans
(depuis décembre 2014)
Directrice générale de l'Institut de Médecine Tropicale

Monsieur Pierre Van Damme
Professeur, faculté de médecine et des sciences de la santé, Université d'Anvers

Monsieur René Van Den Bosch
Ancien administrateur délégué Eteroutremer (Etex Group)

Monsieur Joannes Vanderhaeghe
Fonctionnaire

Monsieur Roland Van Malderghem
(depuis décembre 2014)
Ancien directeur général Euler Hermes World Agency

Monsieur Jean-Mary Vivier (†)
Président et administrateur-délégué honoraire de L'ORÉAL Belgilux

(*) Le Bureau prépare les réunions du Conseil d'administration, veille à l'exécution de ses décisions et lui fait rapport de ses activités.

Une voix royale pour les enfants

Dès 2002 en tant que Princesse, puis en tant que Reine, la Reine Mathilde s'est engagée en faveur des enfants. En 2009, elle devenait Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique*. Depuis plus de dix ans, la Reine Mathilde a rehaussé de sa présence de nombreuses manifestations organisées par l'UNICEF (auprès des écoles et des autorités, lors de conférences internationales,...), saisissant ces occasions pour mener un plaidoyer vibrant en faveur des enfants.

Récemment, notre Reine participait à la Fête des enfants à l'occasion du 25^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. Son engagement dépasse nos frontières, puisque la Reine Mathilde a aussi accompagné UNICEF Belgique lors de nombreuses missions dans des pays où l'UNICEF développe des programmes.

(*) S.A.R. La Reine Mathilde est Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique mais ne prend pas part aux décisions et délibérations du Conseil d'administration.

Nos partenaires

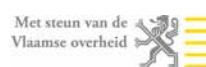
Partenaires



D'autres sociétés nous aident et nous soutiennent :

Auxipress, Carrefour, CEWE, Charity Gift, Claire's Stores, Domoti, Eurofins GSC Management Services, Generali, H&M, HP, IBM, InSites Consulting, International Zinc Association, Keytrade Bank, Linklaters, LS Travel Retail, Montblanc, MSC Cruises, Proximus, Renault, UPS, Western Union

Autorités





UNICEF Belgique

Fondation d'utilité publique
Boulevard de l'Impératrice, 66
1000 Bruxelles
Tél 02/230.59.70
Fax : 02/230.34.62
Compte bancaire :
IBAN : BE31 0000 0000 5555
BIC : BPOTBEB1

info@unicef.be

www.unicef.be
www.facebook.be/unicefinbelgium
www.twitter.com/unicefbelgique

Vous pouvez aussi consulter notre
rapport annuel sur
<http://rapportannuel2014.unicef.be>

